

- Examiner les propositions issues de la Réunion de représentants des gouvernements sur les contributions aux campagnes électorales qui s'est tenue à Caracas en février 1998, sous les auspices de l'OÉA.
- Adopter ou examiner, s'il y a lieu, des mesures visant à empêcher les contributions financières aux campagnes électorales provenant du crime organisé et du trafic de drogues.
- Par ailleurs, ils entendent préconiser l'adoption de mesures propres à assurer la transparence quant à l'origine de toutes les contributions.

Prévention et contrôle de la consommation et du trafic illicites de drogues et de substances psychotropes et d'autres délits connexes

Les gouvernements vont:

- Poursuivre leurs efforts nationaux et multilatéraux pour parvenir à la pleine application de la Stratégie antidrogues de l'hémisphère, tout en renforçant cette alliance sur la base du respect de la souveraineté et de la juridiction territoriale des États, de la réciprocité, de la responsabilité partagée et de l'application d'une approche intégrée et équilibrée conformément à la législation nationale.
- Dans l'intention de renforcer la confiance mutuelle, le dialogue et la coopération à l'échelle de l'hémisphère et sur la base des principes susmentionnés, établir, dans le cadre de la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD-OEA), un processus unique et objectif d'évaluation gouvernementale multilatérale, qui permette de suivre l'évolution des efforts individuels et collectifs déployés à l'échelle de l'hémisphère ainsi que les progrès accomplis dans tous les pays qui participent au Sommet pour ce qui est de régler ce problème dans ses diverses manifestations.
- Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour:
 - Améliorer les politiques et les plans nationaux visant la prévention de la consommation illicite de drogues et intensifier les mesures appliquées, en particulier au niveau communautaire et dans les écoles, ainsi que celles visant les groupes les plus vulnérables, comme les enfants et les jeunes, afin d'empêcher l'augmentation et la propagation de cette consommation et d'éliminer les incitations financières au trafic illicite.
 - Instituer des programmes appropriés de traitement, de réhabilitation et de réinsertion, en vue de remédier aux graves effets sociaux, aux souffrances humaines et aux autres conséquences négatives associées à l'abus des drogues.
 - Accroître la coopération dans des domaines tels que la collecte et l'analyse de